



Guide d'enseignement

Oncologie

Chimiothérapie dans la vessie (intravésicale)

Chimiothérapie dans la vessie – ce que je dois savoir

Le but de ce document est de vous informer sur la chimiothérapie donnée dans la vessie, aussi appelée *chimiothérapie intravésicale*.

Qu'est-ce que la chimiothérapie intravésicale?

La chimiothérapie est l'utilisation de médicaments qui ont pour but de détruire les cellules cancéreuses. On l'appelle aussi *chimio*.

La chimiothérapie peut se donner de différentes façons : par la bouche, par injection dans la peau, par les veines, ou directement dans un organe. Dans le cas de la chimiothérapie intravésicale, elle est donnée dans la vessie.

La chimiothérapie intravésicale peut être utilisée :

- Pour traiter un cancer peu profond (superficiel) de la vessie.
- Après une chirurgie, pour empêcher le retour du cancer ou pour contrôler sa croissance.

Comment se passent les traitements de chimiothérapie intravésicale?

Habituellement, le médecin prévoit 1 traitement par semaine, pendant 6 semaines. Par la suite, selon les résultats, le médecin peut prévoir des traitements pour une durée totale de 12 mois.

Avant votre traitement

Dans les 3 jours précédant le traitement, avisez l'infirmière si :

- Vous avez des symptômes d'infection urinaire (ex. : sang dans les urines, fièvre, brûlement lorsque vous urinez, vous urinez plus souvent).
- Vous êtes une femme et croyez être enceinte ou si vous allaitez.

Le médicament fonctionne mieux lorsqu'il est concentré. Il faut donc empêcher qu'il se mélange à l'urine dans votre vessie. Pour cela :

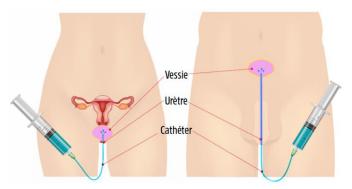
- Ne buvez pas de liquides durant les 4 heures avant votre traitement.
- Évitez les produits stimulants comme le café, le thé, ou l'alcool avant votre traitement.

Si vous prenez des médicaments qui font uriner (diurétiques), ne les prenez pas avant votre traitement. Prenez-les 2 heures après votre traitement.

Pendant votre traitement

Pour vous donner la chimiothérapie intravésicale :

- un petit tube souple (cathéter) est inséré dans le canal où passe l'urine (urètre), jusque dans votre vessie.
- la chimiothérapie est ensuite injectée dans ce tube.
- l'infirmière enlève ensuite le tube de votre vessie.



Vous devez garder la chimiothérapie dans votre vessie durant 2 heures, si possible. Avisez l'infirmière si vous faites parfois de l'incontinence urinaire.

Vous ne devrez pas boire pendant la présence de la chimiothérapie dans votre vessie. Ceci permettra de garder la chimiothérapie concentrée dans la vessie.

Il est important d'aviser l'infirmière durant ces 2 heures si :

- Vous avez une sensation de brûlement intolérable.
- Vous avez des rougeurs sur la peau, des démangeaisons ou de l'enflure.

Selon la chimiothérapie reçue, il sera possible de retourner à domicile après le traitement. Dans d'autres cas, il faudra rester à l'hôpital pour la durée du traitement.

Si vous pouvez retourner à domicile pendant que la chimio est dans votre vessie :

Après avoir gardé la chimiothérapie pendant 2 heures dans votre vessie, vous pouvez uriner. Il sera important d'uriner en position assise pour éviter les éclaboussures. Vous devrez uriner dans une toilette de votre domicile.

À partir de ce moment, vous devrez suivre certaines précautions. Ces précautions sont inscrites à la section *Après votre traitement*.

Si vous devez rester à l'hôpital pendant que la chimio est dans votre vessie:

Pendant la 1^{re} heure, vous devez changer de position aux 15 minutes (ventre si possible – dos – côté droit – côté gauche). Après avoir gardé la chimiothérapie pendant 2 heures dans votre vessie, vous pouvez uriner. L'infirmière vous indiquera quelle toilette vous devez utiliser. Il est important d'uriner en position assise pour éviter les éclaboussures. Il ne faut pas tirer la chasse d'eau, car l'infirmière doit regarder la couleur de votre urine. À partir de ce moment, vous devrez suivre certaines précautions. Ces précautions sont inscrites à la section *Après votre traitement.*

À noter : il se pourrait que votre urine soit de couleur rouge vif ou bleue. La couleur de l'urine dépend de la chimiothérapie que vous avez reçue.

Après votre traitement

Hydratation (suivre ces consignes pendant 48 heures après le traitement) :

- Buvez plus de liquide (2-3 litres) par jour pendant les 48 heures suivant votre traitement. Cela aide à évacuer la chimiothérapie qui peut être restée dans votre vessie.
- Éviter l'alcool et les boissons qui contiennent de la caféine.

<u>Liquides biologiques (Prendre ces précautions pendant 96 heures après le traitement) :</u>

**Les liquides biologiques sont les liquides et les sécrétions que vous produisez. Exemple : urine, selle, sperme, sécrétions vaginales, vomissements, sang.

- Uriner en position assise pour éviter les éclaboussures.
- Après avoir uriné : fermer le couvercle de la toilette et tirer la chasse d'eau 2 fois.
- Se laver les parties génitales et les mains à l'eau et au savon après avoir uriné.
 Appliquer une crème protectrice au besoin.
- Nettoyer la toilette et le plancher autour de la toilette chaque jour (lingette réservée à cet usage).
- Si éclaboussures, nettoyer la toilette, le plancher et tout ce qui a été en contact avec l'urine avec un produit d'entretien ménager.

- Les membres de la famille devraient utiliser une toilette différente de celle utilisée par le patient, si possible. Sinon, nettoyer la toilette, le plancher et ce qui a été en contact avec l'urine avec un produit d'entretien ménager après chaque utilisation.
- Éviter le contact des liquides biologiques pour vous et vos proches. Si impossible, porter 1 paire de gants de caoutchouc pour manipuler les liquides biologiques, les vêtements et la literie souillés par les liquides biologiques. Se laver les mains ensuite.
- Pour les usagers incontinents :
 - Laver les parties génitales avec de l'eau et du savon et utiliser une crème protectrice sur les parties génitales et le fessier si nécessaire.
 - Jeter les produits d'incontinence souillés (culottes, protège-dessous) dans un double sac à déchets fermé
- Pour les porteurs de cathéter à demeure :
 - Nettoyer l'embout de la tubulure du sac de drainage avec de l'eau et du savon (jeter ou laver la débarbouillette séparément après chaque usage).
 - Éviter le changement de sac collecteur pour 96 heures après l'administration de chimiothérapie.

Lessive (Prendre ces précautions pendant 96 heures après le traitement):

- Laver séparément à l'eau chaude : les vêtements et la literie souillés par des liquides biologiques ainsi que les vêtements portés le jour du traitement.
- Si la literie est très souillée, faire un double lavage à l'eau chaude.
- La literie et les vêtements qui ne sont pas visiblement souillés peuvent être lavés avec le lavage régulier.

Lavage des mains (Prendre ces précautions en tout temps après le traitement) :

- Se laver les mains avec de l'eau et du savon :
 - après être allé aux toilettes.
 - o après avoir touché à ses liquides biologiques (Exemple : sang, urine, etc.).
 - o après avoir porté des gants pour manipuler les liquides biologiques.

Relations sexuelles (Prendre ces précautions en tout temps après le traitement) :

 L'usager ou son partenaire doit porter un condom lors de contacts sexuels pendant
 1 semaine après le traitement. Le sperme et les sécrétions vaginales peuvent contenir des résidus de chimiothérapie.

Contraception (Prendre ces précautions **en tout temps** après le traitement):

- Prendre les moyens pour éviter une grossesse
 - o pour les femmes recevant des traitements de chimiothérapie.
 - o pour les conjointes des hommes traités.
- Obtenir un avis médical si vous désirez avoir des enfants après les traitements.

Contacts avec les proches (en tout temps après le traitement) :

• S'embrasser, dormir et faire des activités avec les proches sont possibles et non risqués.

Les femmes enceintes ou qui allaitent (Prendre ces précautions en tout temps après le traitement) :

• Les femmes enceintes ou qui allaitent doivent éviter de manipuler ou d'être en contact avec les liquides biologiques (Exemple : sang, urine, etc.) de l'usager.

Médicaments (Prendre ces précautions en tout temps après le traitement):

 Ne pas prendre de nouveaux médicaments sans aviser le médecin ou le pharmacien. Certains médicaments peuvent parfois diminuer l'effet du traitement.

Quels sont les effets secondaires possibles?

Pendant les 48 heures suivant chaque traitement, vous pouvez:

- avoir de la difficulté à uriner.
- avoir de la douleur lorsque vous urinez.
- uriner plus fréquemment.
- avoir du sang dans les urines.
- avoir des dépôts blanchâtres ou brunâtres dans l'urine.
- ressentir de la fatigue.
- avoir une perte d'appétit.
- avoir une irritation de la peau à la région génitale.

Communiquer avec l'infirmière pivot d'urologie si présence ou aggravation des effets secondaires suivants après le traitement :

- présence de sang ou de caillot dans les urines au-delà de 48 heures après le traitement.
- frissons.

- douleur abdominale grave.
- nausées ou vomissements.
- diarrhées.
- malaise général.

Quand dois-je consulter à l'urgence?

Présentez-vous à l'urgence si :

- Incapacité d'uriner.
- Vous avez de la fièvre :

Vous avez de la fièvre si votre température <u>prise par la bouche</u> est :

- De 38,0 °C (100,4 °F) ou plus, pendant plus d'une heure.
 OU
- o De 38,3 °C (100,9 °F) ou plus, une seule fois.

^{*}Si incapacité de joindre l'infirmière pivot d'urologie, aller à l'urgence.

À quel numéro puis-je contacter une infirmière d'urologie si problèmes ou questions ?

Coordonnées des infirmières pivots d'urologie :

Téléphone : 418 525-4444; poste 61567 (lundi au vendredi de 8 h à 16 h)

Quelles sont les ressources disponibles?

Certains professionnels du CHU de Québec- Université Laval peuvent aussi vous aider. Parlez-en à l'infirmière de votre équipe soignante. Elle évaluera vos besoins et vous référera à la bonne personne :

- Infirmière pivot en oncologie.
- Pharmacien en oncologie.
- Travailleuse sociale.

- Équipe de psycho-oncologie.
- Intervenant spirituel.
- Sexologue.

Pour en savoir plus:

- Société canadienne du cancer
 - www.cancer.ca
- Fondation québécoise du cancer www.fqc.qc.ca
- Cancer de la vessie-Canada http://bladdercancercanada.org/fr/
- Organisation québécoise des personnes atteintes de cancer http://www.ogpac.com
- Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

http://www.211quebecregions.ca/

Vous souhaitez revoir la vidéo d'information sur la chimiothérapie dans la vessie?

Pour revoir la vidéo, vous pouvez

- Aller à l'adresse suivante : https://youtu.be/5t0NEACR_hA
 Ou
- Scanner le code QR avec votre téléphone ou votre tablette :



Source et mention légale

©, CHUM, 2019 – adapté CHU de Québec-Université Laval, 2019

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2022). Méthode de soins infirmiers : administration d'agents antinéoplasiques par voie intravésicale.

Notes personnelles :				

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 4 août 2022. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenue responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2022. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.